



VIDE TA CHAMBRE
DIMANCHE 11 JANVIER 2026

NOM : PRENOM :

Adresse.....

Code postal : Commune :

N° Téléphone : Adresse email :

Je réserve table(s) de 2,20 m de long dans la salle des fêtes. (le nombre maximum de tables par exposant est de 2.)

Le montant est de 12€ par table. Il doit être renvoyé avec le présent bulletin d'inscription ainsi que la copie de votre carte d'identité avant le 20/12/2025, à l'adresse suivante :

4 rue du Bocage 37270 Athée-sur-Cher
ou par email : apeatheeecotes@gmail.com

Les inscriptions non accompagnées du paiement ne seront pas retenues. Merci de bien vouloir libeller votre chèque à l'ordre de l'AP.E Athée côtés.

En réalisant son inscription, l'exposant déclare avoir pris connaissance, accepte et s'engage à respecter le règlement ci-dessous, et, déclare sur l'honneur :

- vendre uniquement des objets personnels et usagés (Art. L310-2 du Code du commerce).
- Ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile

REGLEMENT INTERIEUR

- 1- Le déballage devra impérativement avoir lieu entre 8h et 9h. Le remballage se fera entre 17h et 18h.
 - 2- Les exposants ne sont pas autorisés à vendre de la nourriture ou des boissons.
 - 3- Aucun exposant ne sera accepté s'il n'a pas réglé l'intégralité de son/ses emplacement (s).
 - 4- Les exposants ne doivent pas obstruer le passage dans la salle, ni empiéter hors de leurs emplacements, pour permettre la bonne circulation du public.
 - 5- Outre l'assurance couvrant les objets exposés et plus généralement tous les éléments mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire, à ses propres frais, toutes assurances couvrant les risques que lui-même et son personnel encourrent ou font encourrir à des tiers.
- L'organisateur est réputé dégagé de toute responsabilité à cet égard, notamment en cas de perte, vol ou dommages quelconques.

Fait à , le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »